CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

Société anonyme de droit suisse au capital de 13 334 200 CHF
Siège social: Allmendstrasse 24, CH-8320 Fehraltorf, Suisse
Registre du commerce de Zurich CH-020.3.900.822-0

Convocation de nos actionnaires à la 49ème Assemblée Générale Ordinaire de AGTA RECORD SA

le jeudi 2 juin 2016 à 11h00

au siège de la société AGTA RECORD SA
Allmendstrasse 24
CH-8320 Fehraltorf, Suisse

Ordre du jour :

1. Rapport annuel 2015, comptes consolidés du Groupe agta record et comptes sociaux de agta record sa, rapports de l'organe de révision :

Proposition :

Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés du Groupe agta record et comptes de agta record sa ;

2. Quitus au Conseil d'Administration et à la Direction :

Proposition :

Quitus aux membres du Conseil d'Administration et à la Direction ;

3. Emploi du bénéfice 2015 :

Proposition :

Distribution d'un dividende de CHF 0.23 par action provenant des réserves issues d'apports de capital et de CHF 0.70 par action sur le bénéfice au bilan ;

4. Elections au Conseil d'Administration (individuellement) :

Proposition :

Réélections de Hubert Jouffroy comme Président, Dr. Peter Altorfer, David Dean, Bertrand Ghez, Richard Gruenhagen, et Michèle Rota ;

5. Elections au Comité de rémunérations (individuellement) :

Proposition :

Réélections de David Dean, Hubert Jouffroy, Michèle Rota ;

6. Election du représentant indépendant des actionnaires :

Proposition :

Réélection de lic. iur. Roman Bruhin, Swisslegal, Zurich ;

7. Election de l'organe de révision :

Proposition :

Réélection de KPMG AG, Zurich ;

8. Rémunération du Conseil d'Administration :

Proposition :

Approbation de CHF 750,000, montant global maximum de rémunération pour les membres du Conseil d'Administration (Président inclus) de l'Assemblée Générale Ordinaire 2016 à l'Assemblée Générale Ordinaire 2017 ;

9. Rémunération fixe de la Direction :

Proposition :

Approbation de CHF 2,100,000, montant global maximum de rémunération fixe des membres du Directoire (PDG inclus) pour l'exercice 2017 ;

10. Rémunération variable de la Direction :

Proposition :

Approbation de CHF 1,540,000, montant global maximum de rémunération variable des membres du Directoire (PDG inclus) pour l'exercice 2015 ;

Cartes d'accès

Les actionnaires recevront leurs cartes d'accès avec le matériel de vote jusqu'au vendredi 20 mai 2016 de leurs banques de dépôt ou en présentant des pièces justifiant d'une manière suffisante la possession des actions, directement chez agta record sa (Balint Koch; balint.koch@agta-record.com).

Pouvoirs

L'actionnaire ne participant pas personnellement à notre Assemblée Générale peut se faire représenter comme suit :

a) par un autre actionnaire avec droit de vote ou un tiers avec une procuration écrite ;

b) par le représentant indépendant :
lic. iur. Roman Bruhin, avocat, Zolliker-/Alfred Ulrich-Strasse 2, 8702 Zollikon, bruhin@swisslegal.ch.

Ils peuvent requérir des formulaires de pouvoir ou de vote électronique chez Roman Bruhin ou agta record sa (Balint Koch).

Le rapport de gestion 2015, le procès-verbal de la 48ème Assemblée Générale et le rapport de l'organe de révision concernant les comptes du Groupe et les comptes annuels statutaires sont disponibles au siège de la société pour permettre aux actionnaires d'en prendre connaissance.

Fehraltorf, le 20 avril 2016

agta record sa

Hubert Jouffroy
Président du Conseil d'Administration

1601484